



# Lettre d'information (janvier 2025)



## Meilleurs vœux à toutes et tous

Le Maire, les élus et l'ensemble des agents municipaux vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025.

Comme tous les ans, ce sont les enfants des écoles Nayaises (Ecole publique Jules Ferry cette année) qui ont réalisé les dessins qui figurent sur nos cartes de vœux. Vous trouverez celle-ci dans l'enveloppe qui contiendra également le bulletin municipal, courant janvier.

Pour 2025, souhaitons toujours plus de dynamisme et d'attractivité à notre belle ville. L'ouverture du Centre Culturel il y a tout juste quelques jours y contribuera fortement. La présence d'un tel équipement est un réel atout pour Nay et nous en sommes heureux.

## La vignette CRIT'AIR

On vous en a déjà parlé : il faut une vignette Crit'Air désormais pour se rendre à Pau. Celle-ci s'achète en ligne\* via le site <https://www.certificat-air.gouv.fr/certificat>

Vous aurez besoin de votre numéro d'immatriculation et de vérifier que l'adresse de votre carte grise est bien celle de votre domicile actuel. La vignette coûte moins de 4 €.



Au besoin, vous pouvez vous faire aider à l'Espace France Services du C.M.S. (8 Cours Pasteur) pour les démarches en ligne

## Le cinéma a ouvert ses portes



Pour tous ceux qui cherchent à savoir où trouver les programmes du cinéma qui vient d'ouvrir ses portes dans le cadre du centre culturel créé par la Communauté des Communes du Pays de Nay, Place Marcadieu à Nay... Sachez que c'est tout simple :

<https://www.cineode.fr/mediatheque-de-nay/films-a-l-affiche/>

## Deux missions de service civique



Célia a rejoint l'équipe éducative pour aider les ATSEM sur la pause méridienne. Elle participe également aux projets mis en œuvre sur les temps de garderie et au centre de loisirs.

Kaena aidera à agir pour l'environnement et le cadre de vie, et notamment pour les projets dans le cadre de la labellisation "Territoire Engagé pour la Nature".

### Alice LARRIVIERE

Connue de tous à Nay, Alice Larrivière est décédée il y a maintenant plusieurs mois déjà. Comme elle l'avait annoncé de longue date, elle a légué sa maison et le contenu de celle-ci à la Mairie de Nay. La succession vient d'être acceptée lors du dernier Conseil Municipal. Le notaire qui s'est occupé du dossier a indiqué une valeur du bien immobilier de plus de 160.000 euro. Nous tenons à rendre hommage à Alice Larrivière pour sa générosité.



## Les bourses municipales changent de critères

La municipalité de Nay propose aux étudiants boursiers une aide complémentaire depuis de nombreuses années.

Lors du dernier Conseil Municipal, les critères d'attribution ont été redéfinis. Pour la demander il faut toujours être étudiant, Nayais (au moins un des deux parents domicilié à Nay... Mais désormais c'est une notification de décision d'attribution du CROUS qu'il faudra fournir. Chaque échelon de bourse (critères sociaux) et l'attribution d'une bourse au mérite ouvre droit à une aide de 40 €.

Par exemple, si vous avez une bourse échelon 6 (soit le 7° échelon de la bourse du CROUS\*), vous avez droit à une aide de 280 €. Si vous avez une bourse échelon 3 (4° échelon du CROUS\*) et une bourse au mérite, vous avez droit à une aide de 200 €

\* Les bourses du CROUS démarrent au niveau 0

### Maison Carrée



A la suite du départ de Sophie ESCUDE, la mairie a recruté Pierre LESCLAUZE pour assurer la gestion de la Maison Carrée et la direction du service culturel de la Mairie.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Nay et nous en remettons à son expérience et à ses compétences pour une offre culturelle de qualité à destination des Nayais.



Quelques dessins des enfants des écoles Nayaises, figurant sur nos cartes de vœux